



Chambre des communes  
CANADA

# **Comité permanent de la sécurité publique et nationale**

---

SECU • NUMÉRO 037 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 16 juin 2008**

—  
**Président**

**M. Garry Breitkreuz**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de la sécurité publique et nationale

Le lundi 16 juin 2008

• (1730)

[Traduction]

**Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)):** Silence, s'il vous plaît.

Monsieur Dosanjh, veuillez lire votre motion.

**L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.):** Que les représentants de la GRC Bob Paulson, surintendant principal et commissaire adjoint par intérim, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, [Paulson] et Raf Souccar, commissaire adjoint, sous-commissaire, Exécution des lois fédérales, [Souccar] qui ont comparu devant le Comité le 10 juin 2008, ainsi que la sergente Sylvie Tremblay de la GRC, soient invités à témoigner le mercredi 18 juin pour expliquer pourquoi Paulson et Souccar ont refusé de révéler au Comité permanent de la sécurité publique et nationale qu'ils n'avaient pas informé le Bureau du Conseil privé des inquiétudes sur le plan de la sécurité qui existaient dans le cas de Mme Julie Couillard.

**Le président:** Merci, monsieur Dosanjh.

(La motion est adoptée avec dissidence.)

**Le président:** De quoi voulez-vous parler?

**L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Pour les travaux futurs du Comité, j'aimerais qu'on nous précise de quels pouvoirs disposent le Comité et la Chambre pour assigner des témoins à comparaître.

**Le président:** Puis-je demander au greffier de nous préparer quelque chose là-dessus?

**L'hon. Roy Cullen:** Oui, s'il vous plaît.

Merci.

Je veux parler des députés, des ministres, premiers ministres et citoyens.

**Le président:** Il faudra que nous regardions ce que contient le *Marleau et Montpetit* à ce sujet. Le greffier pourra peut-être nous préparer pour mercredi un bref résumé des pouvoirs dont dispose le Comité pour assigner des témoins à comparaître.

**L'hon. Roy Cullen:** Et aussi la Chambre.

**Le président:** D'accord.

Mercredi, nous parlerons des travaux futurs du Comité. J'espère que nous ne consacrerons pas les deux heures à cette discussion sur la GRC.

La séance est levée.

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**